



VINGT-SIXIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE

Luanda (Angola), 3 – 7 mai 2010

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

*Monsieur le Président,
Monsieur le Président du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,*

C'est pour moi un honneur et un grand plaisir de me retrouver aujourd'hui parmi vous dans cette belle ville de Luanda pour la vingt-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Au nom de l'Organisation et en notre nom à tous, je souhaiterais exprimer notre reconnaissance au Président de la République d'Angola, Son Excellence José Eduardo Dos Santos, à son Gouvernement et au peuple angolais pour avoir accueilli cette Conférence et pour leur généreuse hospitalité.

L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde et dans la région

Les travaux de cette Conférence régionale se tiennent alors que la grave crise financière et économique n'est toujours pas terminée. Elle a conduit à une récession économique dans de nombreux pays qui touche en particulier les pays et les populations les plus pauvres. La population mondiale devrait atteindre 9,1 milliards de personnes en 2050. La production vivrière devrait augmenter de 70 % dans le monde et doubler dans les pays en développement pour satisfaire les besoins alimentaires nécessaires. Nous sommes arrivés maintenant à plus d'un milliard d'affamés dans le monde, soit environ 105 millions de plus qu'en 2008: un sixième de toute l'humanité souffre donc de faim et de malnutrition.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

En Afrique subsaharienne, depuis 2009, plus de 265 millions de personnes sont mal nourries et 30 % de la population de cette région est victime de la faim. Cette situation, évidemment, requiert toute notre urgente attention.

Le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, organisé à Rome en novembre 2009 par la FAO, s'est engagé à éradiquer la faim dans le monde.

Les pays en développement sont davantage intégrés aux activités financières et commerciales à l'échelle mondiale du fait de la mondialisation des économies. Ce phénomène les a plus exposés aux chocs sur les marchés internationaux, avec des réductions généralisées de leurs flux financiers et commerciaux, ainsi que des fonds disponibles pour les programmes de développement.

La crise a cependant permis de placer l'agriculture et la sécurité alimentaire au cœur des politiques et des programmes nationaux et régionaux de développement et d'affronter avec plus d'optimisme la nouvelle décennie. Ce nouvel ordre de priorités devrait donner l'occasion de soutenir les petits producteurs et de renforcer l'agriculture familiale.

Le développement agricole dans la région en 2008-2009

L'Afrique est riche en terres arables, en eau et en main-d'œuvre. Avec la mise en œuvre de politiques appropriées, elle pourra accroître la production agricole, les revenus et la sécurité alimentaire. L'Afrique compte pour environ 2 à 3 % du produit intérieur brut (PIB) mondial; son PIB agricole s'élève à un peu plus de 5 % du total mondial, et son commerce en produits agricoles est inférieur à 2 % avec une tendance à la baisse. L'agriculture ne fait toujours pas partie des priorités de la région bien qu'elle emploie 57 % de la main-d'œuvre et contribue à environ 20 % du PIB et à 11 % des exportations.

L'agriculture reste la clé de l'industrialisation future et de la réduction de la pauvreté. Elle a aussi un effet multiplicateur élevé sur les économies, allant de 1,5 à 2,7 %. La production agricole dans la région a surtout augmenté à cause de l'expansion des terres cultivées qui ont augmenté de 7 à 20 % par an au cours des vingt dernières années.

Depuis les années 70, les importations agricoles ne cessent d'augmenter plus rapidement que les exportations. L'Afrique est de plus en plus importatrice nette de produits alimentaires. Chaque année, elle dépense environ 33 milliards de dollars E.-U. pour les importations agricoles, essentiellement alimentaires, alors que les exportations sont restées à environ 14 à 15 milliards de dollars E.-U.

Les cultures

La région Afrique a, en 2008, produit 152,3 millions de tonnes de céréales, soit une augmentation d'environ 12 % par rapport à l'année précédente. Les prévisions indiquent qu'en 2009, la production céréalière du continent pourrait atteindre 160 millions de tonnes.

L'élevage

L'élevage représente 35 % du PIB de la région, soit 4,4 % de la valeur mondiale de ses produits. La croissance de la production de viande, de lait et d'œufs est restée entre 2 et 3 % alors que les pays en développement enregistrent une moyenne annuelle de plus de 4 %.

Bien que l'Afrique soit le continent ayant le plus de ressources pour l'alimentation du bétail, elle n'a pas suivi le rythme du développement de l'élevage observé sur les autres continents. Sa croissance est restée plus faible que celle de la population surtout en Afrique subsaharienne.

La pêche et l'aquaculture

La production halieutique africaine a stagné autour de 8 millions de tonnes l'année, les 90 % provenant de petits exploitants. Le poisson constitue la principale source de protéines pour la majorité de la population africaine, mais sa consommation par habitant n'est que de 7,6 kg par an, soit la moitié de la consommation moyenne mondiale. L'Afrique est aussi la seule région du monde où la consommation de poisson est en baisse.

Historiquement, l'aquaculture n'a contribué que modestement à la sécurité alimentaire et au développement économique de la région. Toutefois, le recentrage de l'investissement dans l'aquaculture africaine qui s'est accru de façon significative, a apporté une amélioration de la disponibilité de poissons d'élevage sur les marchés locaux de la région.

Le secteur forestier

Actuellement, l'Afrique compte environ 674 millions d'hectares de forêts, soit 17 % du couvert forestier mondial. Cependant, la région enregistre des pertes considérables. En dix ans, entre 2000 et 2010, le couvert forestier de la région a diminué de 3,4 millions d'hectares par an (soit 0,49 %).

Il est donc urgent d'adopter des stratégies appropriées et des mécanismes nouveaux pour lutter contre les problèmes de dégradation et de déforestation dans la région.

*Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,*

Principaux défis pour la région

Les causes de l'insécurité alimentaire en Afrique demeurent les mêmes que celles que j'ai énumérées lors de la dernière Conférence Régionale tenue en 2008 à Nairobi. La maîtrise de l'eau représente le facteur déterminant de la sécurisation de la production et de l'amélioration rapide de la productivité agricole en Afrique où l'on utilise moins de 4 % des ressources hydriques renouvelables, contre 20 % en Asie. Pour 93 % de ses terres cultivables, l'agriculture africaine dépend d'une pluviométrie imprévisible, avec un risque plus élevé de sécheresse dû au changement climatique.

L'utilisation des intrants modernes est très insuffisante. L'Afrique n'utilise en moyenne que 16 kilos d'engrais par hectare, contre 152 kilos en Amérique du Sud et 162 kilos en Asie. Ce taux est encore plus faible en Afrique sub-saharienne avec seulement 9 kilos par hectare. Les semences améliorées à la base de la Révolution Verte en Asie et en Amérique Latine sont rarement utilisées en Afrique, où seulement un tiers des semences est soumis à un système de contrôle et de certification. Les infrastructures de transport, les moyens de stockage et de conditionnement font défaut sur le continent. Les routes rurales sont au niveau de l'Inde du début des années 70. Les pertes de récolte peuvent atteindre 40 à 60 % pour certaines productions. De plus, les maladies et les ravageurs transfrontières des animaux et des plantes constituent une menace grave pour la sécurité alimentaire africaine.

Le sous-investissement dans l'agriculture est la cause profonde du sous-développement du secteur et de la faim en Afrique. La part de l'Aide publique au développement (APD) mondiale, consacrée à l'agriculture, aux forêts et à la pêche, est tombée de 19 % en 1980 à 5 % actuellement. En réponse à la Déclaration de Maputo en 2003, seuls neuf pays allouent aujourd'hui au moins 10 % de leur budget national à l'agriculture et au développement rural. À cet égard, il est encourageant de noter le changement de politique exprimé lors de la réunion du G8 de l'Aquila en juillet 2009 en faveur d'un accroissement de la production des petits agriculteurs dans les pays en développement à déficit vivrier, ainsi que lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire organisé par la FAO en novembre dernier. Les chefs d'État et de gouvernement ont pris l'engagement d'augmenter considérablement la part de l'aide au développement consacrée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, sur la base de demandes formulées par les pays.

*Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,*

Le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine

Je suis heureux de constater que le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine du NEPAD, le PDDAA, pour lequel nous avons tous inlassablement travaillé, est adopté par un nombre croissant de pays. Dans ce cadre, la FAO contribue à la mise à jour des stratégies nationales de développement du secteur agricole et de sécurité alimentaire. La mise en œuvre du PDDAA nécessite un investissement annuel de quelque 25 milliards de dollars E.-U. Des tables rondes du PDDAA ont abouti à ce jour à la signature de «Pactes» (Compacts) pour 18 pays africains. La FAO a contribué à la préparation de ces Pactes. Elle apporte aussi l'assistance requise pour la préparation de plans d'investissement correspondants dans plusieurs pays. Elle répondra positivement aux demandes d'autres pays qui souhaitent l'assistance de la FAO dans leur processus "post-Pacte".

Les défis mondiaux et régionaux

La sécurité alimentaire doit relever une série de nouveaux défis : changement climatique, demande plus importante en quantité et en qualité, concurrence de la production des biocarburants qui a plus que triplé entre 2000 et 2008. En plus de tout cela, s'ajoutent la croissance rapide de la population, l'urbanisation et la migration, les maladies des animaux et des plantes et la question de la volatilité des prix agricoles.

(Le changement climatique et la bioénergie)

L'atténuation des impacts du changement climatique dépendra largement du progrès accompli dans la production de variétés végétales et de races animales plus adaptées à l'évolution de l'écosystème et dans les investissements pour l'irrigation, les infrastructures rurales et de communication ainsi que la gestion durable des ressources. La FAO est en train de promouvoir l'utilisation de techniques de conservation agricole qui enrichissent les sols en matière organique, accroissent leur humidité et augmentent la séquestration du carbone.

La production de la bioénergie dans des conditions appropriées pourrait contribuer à améliorer le revenu des populations rurales. Toutefois, cela exige l'adoption prudente de politiques et de règlements établissant un équilibre entre la sécurité alimentaire et la production de biocarburants à grande échelle.

Au Sommet de Copenhague sur le changement climatique en décembre 2009, les pays développés ont promis de mettre à disposition des ressources supplémentaires, approchant 30 milliards de dollars E.-U. pour la période 2010-2012, au bénéfice des pays en développement, des petits États insulaires et de l'Afrique, avec une répartition équilibrée entre l'adaptation et l'atténuation. Le nouvel accord prévoit la création d'un "Fonds climatique vert de Copenhague" en tant qu'entité opérationnelle du mécanisme financier de la Convention. Il doit soutenir les projets, programmes, politiques et autres activités dans les pays en développement liés à l'atténuation, l'adaptation, le renforcement des capacités, le développement et le transfert de technologie.

(La flambée des prix des denrées alimentaires)

La hausse spectaculaire des prix des aliments durant la période 2007/2008 et la récession mondiale ont conduit à l'augmentation des niveaux de pauvreté et d'insécurité alimentaire dans plusieurs pays africains où, plus de 50 % des revenus des ménages sont consacrés à la nourriture. Les dernières évaluations sur les pays confrontés aux urgences alimentaires révèlent que sur 33 de ces pays à travers le monde, 21 se trouvent en Afrique.

Dans le cadre de l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires, lancée en décembre 2007, 35 pays africains ont bénéficié d'une assistance technique et financière sur les ressources propres de la FAO, pour un montant total de 15,7 millions de dollars E.-U. L'Union européenne, par le biais de la Facilité alimentaire, a contribué à hauteur de 317,5 millions de dollars E.-U. à l'amélioration de l'accès des paysans aux intrants et aux services de qualité. Un certain nombre de pays africains doivent être les bénéficiaires de cette initiative.

*Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,*

Ordre du jour de la Conférence

Vous serez informés à cette vingt-sixième Conférence régionale des activités de la FAO et vous aurez l'occasion d'étudier les questions qui ont un impact sur des millions de personnes dans la région. La Conférence discutera aussi des thèmes prioritaires suivants:

- l'appui de la FAO à la mise en œuvre accélérée du Programme détaillé du développement de l'agriculture africaine;
- les implications du changement climatique pour la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles en Afrique;
- la mise en œuvre du Plan d'Action Immédiate pour le renouveau de l'Organisation en relation avec la question du réseau des bureaux décentralisés de la FAO;
- la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

De plus, un Forum sur l'investissement dans l'agriculture africaine est organisé en marge de la Conférence. Des informations sur les résultats de certains processus régionaux récents tels que les Commissions sur les statistiques agricoles, les pêches, les forêts vous seront aussi fournies.

La réforme de la FAO

La FAO connaît actuellement le plus profond processus de réforme au sein des Nations Unies. Elle est en train de renouveler ses modalités de travail ainsi que la manière de conduire sa mission et de délivrer ses services aux pays membres.

La mise en œuvre du Plan d'Action Immédiate a été à la fois un objectif principal pour les États membres et pour le Secrétariat depuis son adoption par la Conférence lors de sa session extraordinaire en novembre 2008. Les actions principales du Plan d'Action Immédiate concernent essentiellement les points suivants:

- l'adoption d'un cadre de planification et d'une nouvelle culture axés sur les résultats;
- la décentralisation et une plus grande délégation de pouvoirs;
- la rationalisation organisationnelle;
- l'amélioration de la gestion des ressources humaines;
- une gouvernance plus efficace.

Depuis janvier dernier, les bureaux régionaux ont la responsabilité de la supervision du budget et du programme pour les fonctionnaires techniques dans la région. Ils devraient prendre progressivement la direction des travaux techniques des bureaux de pays. De plus, le personnel des bureaux régionaux a été formé afin d'assumer la responsabilité du Programme de coopération technique.

Pour favoriser l'alignement de notre structure administrative sur le cadre des résultats, une restructuration complète du Siège a été initiée en 2009 et doit s'achever en 2012.

L'un des éléments clés de cet exercice a été l'élimination de 40 postes de direction en vue d'alléger la structure et la hiérarchie de l'Organisation.

Le Président indépendant du Conseil expliquera avec plus de détails les actions en cours dans ce cadre, notamment au niveau des représentants des Nations membres.

La réforme du Comité de sécurité alimentaire mondiale (CSA)

En novembre dernier, lors de sa trente-sixième session, la Conférence de la FAO a approuvé une autre réforme importante, celle du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). La réforme du CSA a pour but d'améliorer la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale en s'appuyant sur les structures et programmes déjà en place et en suscitant des partenariats efficaces.

La mission de ce CSA rénové présente notamment les caractéristiques suivantes:

- un forum mondial pour les débats afin de favoriser la convergence de vues sur les causes et les conséquences de l'insécurité alimentaire ainsi que les modalités d'action dans ce domaine;
- un mécanisme de coordination à l'échelle mondiale des efforts visant à éliminer la faim pour assurer la cohérence et l'efficacité à long terme de l'action;
- une base scientifique solide: le nouveau CSA comprend un Groupe d'experts de haut niveau qui va permettre la prise de décisions appropriées en fournissant des études et des analyses objectives et impartiales;
- une grande ouverture: toutes les parties prenantes – gouvernements, institutions régionales et mondiales, partenaires économiques et financiers, organisations professionnelles agricoles, secteur privé, organisations non gouvernementales, fondations et société civile – seront représentées.

Mais, pour que le CSA soit un processus intergouvernemental de haut niveau de prise de décisions et donc doté d'une légitimité politique, il est important que les gouvernements soient représentés au niveau ministériel à ses réunions. Il convient de souligner à cet égard qu'au-delà des ministères et des départements techniques compétents, la participation des ministères de la coopération et du développement est aussi nécessaire pour la discussion des importantes questions économiques et de financement.

Au niveau des pays, il est indispensable de mettre en place sous l'autorité des gouvernements un partenariat s'appuyant sur les Groupes thématiques et les Alliances nationales pour la sécurité alimentaire, qui devraient être renforcés. Ces deux mécanismes devraient fournir un appui aux autorités nationales qui ont la responsabilité d'assurer une allocation et une utilisation judicieuse des ressources budgétaires, de l'aide publique au développement et des investissements privés nationaux et étrangers directs.

Ainsi, le nouveau Comité de la sécurité alimentaire mondiale et son Groupe d'experts de haut niveau, avec des mécanismes pertinents à l'échelle nationale, serviront de base pour le Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Conclusion

*Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,*

Cinq années seulement nous séparent de 2015, date que les 192 gouvernements membres de l'Organisation se sont fixés, en 1996, pour réduire de moitié le nombre de personnes victimes de la faim.

Je demeure convaincu qu'avec une volonté politique et une bonne gouvernance, l'Afrique pourra développer son agriculture de manière à nourrir convenablement sa population. Cette volonté politique qui a été exprimée dans la Déclaration de Maputo en 2003, réitérée dans la Déclaration d'Abuja en 2006 sur la sécurité alimentaire, et exprimée dans les différents plans de mise en œuvre du PDDAA doit se traduire dans des programmes cohérents et réalistes qui peuvent être rapidement mis en œuvre en vue d'atteindre les objectifs fixés.

Le problème de l'insécurité alimentaire est une question politique. Ce sont les décisions prises par les gouvernements qui déterminent l'allocation des ressources entre les secteurs. Je me réjouis de la vision du Président en exercice de l'Assemblée de l'Union Africaine, Son Excellence Monsieur Bingu Wa Mutharika, Président de la République du Malawi, exprimée lors de son allocution d'investiture. Il a mis ses pairs au défi de passer de la parole aux actes en focalisant la priorité du continent sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, afin que d'ici 5 ans aucun enfant africain ne meure de faim et de malnutrition.

Avec votre soutien, la FAO continuera, fidèle à sa mission, à fournir l'assistance technique à ses États membres pour la formulation et la mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes en vue de surmonter le défi de l'insécurité alimentaire en Afrique et ailleurs.

Je vous remercie de votre aimable attention et souhaite plein succès à vos travaux.